

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **11 (1931)**

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE

Organe mensuel officiel

de la

Chambre de Commerce suisse en France

61, Avenue Victor-Emmanuel III

1931

Numéro unique

Paris VIII^e

1931

Numéro unique

TÉLÉPHONE
Elysées 54-94

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE

Commersuis-Paris 45

La Revue économique franco-suisse
fait suite au Bulletin mensuel
de la Chambre de Commerce suisse
en France

Le numéro : 3 fr.

Un an : fr. 30

(argent français)

CHÈQUES POSTAUX
Paris 32-44

Le Franc suisse

discours de Monsieur le Conseiller fédéral Musy ⁽¹⁾

LE fléchissement ininterrompu de certaines devises considérées jusqu'ici, à juste titre, comme le boulevard inexpugnable de l'étalon d'or, a immédiatement fait douter de la stabilité des autres devises. On s'est demandé en particulier si le franc suisse, qui tient inflexiblement la parité or depuis 7 ans, ne serait pas un jour, lui aussi, atteint par la grave crise qui ne connaît plus de frontière. Malgré ce que peut avoir de présomptueux une déclaration aussi catégorique faite à une époque d'inquiétude générale, il reste certain que le franc suisse n'est pas menacé.

En 1931, la crise qui depuis une année sévit aux Etats-Unis s'étend à toute l'Europe. Elle devient rapidement universelle. Elle a surpris notre pays alors que celui-ci est encore économiquement sain et financièrement fort.

Tandis que certains pays, comme l'Angleterre, n'ont point réussi à se relever complètement de la crise économique consécutive à la guerre, les années 1926, 1927, 1928 et 1929 furent pour l'industrie suisse une période d'incontestable prospérité. L'esprit d'initiative de nos industriels et de nos commerçants, leur entraînement technique, l'énergie de tout notre peuple, son sens de

l'épargne, la confiance qu'il garde en lui-même et la confiance que partout on lui accorde lui permirent d'affermir sa situation... Pendant cette période prospère, nos exportations sont en augmentation. Relevons aussi que l'industrie suisse eut la sagesse d'éviter prudemment les excès de développement artificiel qui, dans certains pays, ont tant contribué à intensifier la crise.

Tout cela explique pourquoi la Suisse n'a subi que bien après l'Amérique et l'Angleterre la répercussion du malaise international.

Pendant les années de prospérité, alors que le gain était relativement facile, notre peuple a économisé. Cela ressort nettement de l'affermissement de nos finances publiques et privées, en particulier, de la consolidation de nos banques et de notre industrie. De 1925 à 1930, la Confédération a réduit sa dette publique de plus de 230 millions de francs. Pendant cette même période, elle réussit en outre à constituer des réserves et fonds spéciaux dont le chiffre dépasse 200 millions. Cantons et communes équilibrent leurs budgets. Ils réduisent leurs dettes. En 5 ans, ils ont augmenté leur fortune nette de plus de 140 millions. Un effort aussi considérable a été possible parce qu'à l'époque de prospérité le contribuable suisse avait réalisé des gains importants et soigneusement épargnés. Pendant cette même période, les banques ont porté leurs réserves ouvertes de 429 millions de francs à 645 mil-

(1) Discours prononcé au microphone, à Berne, le 24 octobre 1931.